

Le sénateur HORNER: Mais vous n'avez pu savoir le revenu moyen dans le comté de Stevens?

M. SHIELDS: Nous le savons d'après les rapports qu'on nous a donnés. Un bon nombre de petites fermes de 50 à 100 acres, exploitées par des personnes plus âgées, rapportent un revenu brut de \$2,000 ou moins. Nous avons obtenu ces renseignements en consultant leurs rapports.

Le sénateur McDONALD (*Kings*): D'après cette limitation, la ferme moyenne serait petite?

M. SHIELDS: Ceci relève de la Loi sur l'irrigation qui est appliquée par le Service d'assainissement des terres des États-Unis.

Le sénateur McDONALD (*Kings*): Quelle est la superficie en cause?

M. SHIELDS: Si je me rappelle bien les chiffres, je crois qu'il y a de 40,000 à 50,000 acres irriguées de terre fertile situées dans des vallées de la partie sud de ce comté. Ces terres ne représentent qu'un faible pourcentage de la totalité, car il y existe maintes régions forestières incultes.

Le sénateur TAYLOR (*Westmorland*): Pratique-t-on la culture spécialisée dans les régions irriguées?

M. SHIELDS: Oui, on y trouve maintes récoltes spécialisées.

Le sénateur McDONALD: Qu'y produit-on?

M. SHIELDS: La betterave à sucre, du foin et des céréales, surtout, et évidemment dans les pâturages améliorés on fait l'élevage des bovins et des vaches laitières.

Le sénateur BARBOUR: Un cultivateur peut-il gagner sa vie convenablement sur une ferme de 80 acres, qui était la limite fixée en premier lieu?

M. SHIELDS: Non. Ces cultivateurs ont constaté que cette superficie était insuffisante, surtout lorsque la totalité de la ferme était située dans la région des terres irriguées. Comme nous l'avons signalé dans notre mémoire, un cultivateur pouvait contourner cette situation en obtenant 80 acres supplémentaires au nom de sa femme. Ils ont constaté qu'il leur fallait une superficie plus considérable s'ils désiraient obtenir des revenus convenables de ces terres irriguées.

Le sénateur McGRAND: Monsieur Barrett, je m'intéresse particulièrement à l'étude relative au comté de Washington dans l'État du Maine. Vous dites qu'il y existe environ 20,000 acres de terres propices à la culture et qui ne sont pas mises en pâturages ni cultivées. Je présume que ce sont des fermes abandonnées.

M. BARRETT: Oui. On pourrait les comparer à maints pâturages négligés dans les provinces atlantiques, où poussent de petites épinettes et autres arbustes de ce genre. Toutefois, ces terres pourraient servir à des fins de pâturage.

Le sénateur McGRAND: A-t-on tenté d'inciter ces gens à quitter ces agglomérations à demi-abandonnées et misérables, ou désire-t-on les maintenir sur leurs fermes et les aider à subvenir à leurs besoins au moyen de ce nouveau système?

M. BARRETT: Il est encore trop tôt pour juger si le programme que l'on applique dans ces comtés propose un objectif non satisfaisant. Les revenus dans ces régions sont assez bas, et il peut sembler attrayant de proposer un objectif qui permettra au cultivateur de relever quelque peu son niveau de vie. Avec le temps, et lorsque les gens se rendront compte des possibilités qui leur sont offertes, ils se désintéresseront peut-être des objectifs actuels et quitteront ces endroits d'eux-mêmes. Cependant, d'après ce programme, on ne cherche pas encore à convaincre les cultivateurs de quitter la terre.